REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 256/2024

A L'ETABLISSEMENT HEVI FACILITIES.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/MIN.AGRI/SG/CGPMP/JEM/F/07/2024, conclu avec le Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire, pour un montant total hors taxe de dollars américains trois millions quatre cent vingt-sept mille deux cent (USD 3 427 200) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains vingt-trois mille neuf cent nonante, quarante centimes (USD 23 990,40), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 03/12/2024.

Directeur Administratif et Financier

P.O

Sceau de l'Etablissement

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PRIMATURE ARMP Direction Générale

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général